



Municipalité de Péry-La Heutte Grand'Rue 54, 2603 Péry

La commune municipale de Péry-La Heutte

recherche pour son école à journée continue (EJC) un·e

EDUCATEUR·TRICE REMPLACANT·E

durant le congé maternité d'une de ses employées

Taux d'occupation : 42% à durée déterminée (CDD) du 01.01.2025 à mi-mai 2026.

Prolongation possible jusqu'en fin d'année scolaire au

maximum, à définir selon entente.

Possibilité de compléter le pourcentage en travaillant au sein de l'EJC de Plagne, environ 75% de taux de travail au total, à définir selon entente.

Horaires (hors vacances scolaires): Lundi 7H00 - 11H30

* **Mardi** 11h15 – 18h45 (10h30 1 semaine sur 2)

Mercredi 10H00 - 18H00 * **Jeudi** 11h30 - 18h45

Vendredi 7H00 - 8H30 / 10H00 - 17H00

* Si pourcentage complété avec l'EJC de Plagne

Missions du collaborateur ou de la collaboratrice

- Assurer un encadrement et un accompagnement adéquat au stade de développement d'enfants de 4 à 12 ans.
- Faire preuve de professionnalisme et assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.
- Collaborer et s'impliquer aux différents modules de l'EJC en adéquation avec les concepts organisationnels et pédagogiques mis en place.
- Assurer le bon déroulement des repas du matin, midi et après-midi.
- Animer des temps d'activités ludiques, éducatifs, pédagogiques et/ou créatifs avec des groupes d'enfants.
- Accompagner les enfants aux devoirs en adéquation avec leur niveau scolaire.
- Collaborer activement avec l'équipe éducative.
- Collaborer en bonne entente avec les familles des enfants accueillis.
- Participer aux tâches administratives, ménagères et organisationnelles de l'EJC.

Profil souhaité

- Être au bénéfice d'une formation achevée socio-éducative HES, éducateur-trice de l'enfance, ASE orientation enfant avec expérience ou de toute autre formation jugée équivalente.
- Expérience dans le domaine de l'enfance de 4 à 12 ans.
- Expérience en EJC est un atout supplémentaire.
- Personne bienveillante et dynamique, dotée d'un esprit d'initiative et de

- capacités d'adaptation.
- Compétences avérées en matière de gestion de groupes, pédagogie éducative et de gestion de conflits.
- Aptitude à travailler aisément autant au sein d'une petite équipe que seul·e.
- Faire preuve de flexibilité et de souplesse horaire.
- Disposer de bonnes compétences rédactionnelles et connaissances des outils informatiques usuels.

Nous offrons

- Un salaire selon les normes cantonales
- Horaires de travail réparti sur 40 semaines

Démarches et contact

Votre offre de service, accompagnée des documents usuels, est à adresser avec la mention « Offre de services EJC » par courriel au secrétaire municipal : Monsieur Michel Joray à l'adresse : m.joray@pery-laheutte.ch

Un extrait de casier judiciaire sera demandé aux candidat.e.s ayant passé le premier entretien avec succès.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Marion Veugeois, directrice de l'EJC, au 079 536 41 08 aux heures de bureau habituelles.